

BUREAUX : RUE NAIN

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RECLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

DIRECTEUR GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez le bureau du Journal, rue Nain, 1; A Lille, chez M. Bégghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A Paris, chez M. Havas, Laffitte-Bullier, 4, place de la Bourse; A Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 43, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15, Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02, Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 19 JANVIER 1873

LETTRE DE PARIS

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)

Paris, 18 janvier.

Il y a eu aujourd'hui une assez vive agitation à la Bourse, par suite des commentaires sur la dernière séance de la Commission des Trente. Le monde financier a été très-frappé de la fermeté d'attitude de la majorité de la Commission, à commencer par les membres du centre droit. Un résultat très-important a été obtenu, malgré tous les efforts de la minorité thieriste : une majorité de 20 voix contre 3 (il y a eu 5 abstentions) s'est prononcée énergiquement contre toute tentative de résoudre actuellement la question constitutionnelle, c'est-à-dire celle de République ou de Monarchie. La Commission entend ne pas laisser rompre la trêve de Bordeaux. On remarque beaucoup le soin mis par le duc d'Audiffret-Pasquier à déclarer aux membres de la minorité thieriste que la majorité ne se laisserait pas engager par surprise, que sa vigilance ne se serait pas prise en défaut, qu'elle était décidée, par patriotisme, à respecter la forme actuelle du gouvernement, en tant qu'elle conserve la trêve des partis. Il n'y aura pas d'habileté de rédaction, pas de subtilités qui puissent faire dire à la majorité ce qu'elle ne veut pas dire. Nous ne saurions trop applaudir à ce langage qui déjoue tous les petits complots de M. Thiers et de ses compères.

La manœuvre des officieux est de vouloir faire croire au pays que les conservateurs cherchent à répandre l'agitation et l'inquiétude, en parlant des questions constitutionnelles. . . .

M. de Cumont a répondu, dans la Commission des Trente, avec beaucoup d'à-propos et de justesse que, s'il y a de l'agitation et de l'inquiétude, elles viennent du Message présidentiel qui a soulevé ces questions.

Il n'est pas douteux que, dans l'Assemblée, une forte majorité ratifiera les résolutions de la commission des Trente.

Il y a tout lieu de croire que, malgré les résistances opiniâtres des amis de M. Thiers, dans la commission des Trente, le Président sera exclu des débats au sujet des interpellations.

Bien entendu, le Journal des Débats et toutes les autres feuilles radicales se prononcent contre la commission et en faveur de l'omnipotence personnelle de M. Thiers. . . . « Depuis plus de deux ans » disait les Débats, « un seul homme tient dans sa main tous les fils, tous les ressorts de la politique extérieure et intérieure, que seul il peut reconnaître et diriger avec sûreté. »

Voilà donc le régime que les Débats et autres feuilles radicales prétendent

conserver au nom de la liberté ! Alors, pourquoi prodiguent-ils tant d'injures à la mémoire de Napoléon III ?

Les Débats prétendent que les ministres ne pourront jamais être mieux défendus. . . . Puis, quelques lignes plus bas, le même journal se donne un démenti en signalant les succès parlementaires de M. Jules Simon, qui a su très bien se défendre et triompher, sans l'intervention de M. Thiers.

Le ministre des affaires étrangères a reçu une dépêche de M. de Corcelle rendant compte de sa visite à l'Orénoque, dans le port de Civita-Vecchia; notre ambassadeur a félicité l'équipage de son fidèle dévouement au Saint-Père, et a déclaré que le bâtiment resterait toujours à la disposition de l'ambassadeur accrédité près de Sa Sainteté.

de Napoléon III. Lord Lyons a essayé de rassurer le président, en ce qui concerne les Anglais.

Après de longues négociations, les difficultés administratives portées à la Chambre par l'honorable M. Fresneau au sujet du journal l'Assemblée nationale viennent d'être levées. Le nouveau journal politique commencera sa publication le 23 janvier; il prend le titre d'ASSEMBLEE NATIONALE de 1872, date de la demande d'autorisation, et pour indiquer qu'il n'emprunte pas un ancien titre, mais qu'il veut être l'organe et le défenseur de l'Assemblée qui siège aujourd'hui à Versailles.

Le journal l'Assemblée nationale est fondé avec le concours d'anciens actionnaires et rédacteurs de l'Assemblée nationale, supprimé sous l'Empire. Le nouveau journal reçoit également le concours d'un certain nombre de membres de la majorité et de personnages politiques importants.

Il sera l'organe des idées de réformes sociales développées dans ses ouvrages par l'éminent publiciste Le Play. Le directeur politique de l'Assemblée nationale est M. Lannoy qui, depuis plusieurs années, donne à la Patrie les renseignements diplomatiques et militaires. M. Lannoy a fait les expéditions de Crimée et d'Italie, à la suite desquelles il a été décoré de la Légion-d'Honneur. Cet écrivain partage toutes nos convictions religieuses et politiques.

Les bureaux de l'Assemblée nationale sont établis à Paris, rue Bergère, n° 2. DE SAINT-CHERON.

Le Morning Post annonce que le prince Napoléon ne prendra part à aucune manifestation politique soit en sa faveur, soit pour la régence et qu'il retournera en Suisse. Le prince désire seulement que la justice, les français et l'Assemblée lui rendent ses droits de citoyen français et il se soumet entièrement, après cela, à la forme de gouvernement approuvée par la France. L'assertion que le prince Napoléon se mettrait sur les rangs comme prétendant est absolument erronée.

On lit dans le Correspondant une fort intéressante étude de M. Frédéric de Berghardt sur la Grève des laborers en Angleterre. Ce fait est très-important : sera-t-il le point de départ d'une ère révolutionnaire, ou bien, par un système de sages concessions, grâce aussi à la modération admirable des ouvriers agricoles qui participent au mouvement dont nous parlons, la grève des laborers, après avoir atteint l'objet de ces réclamations, n'aura-t-elle été qu'un moyen de rajeunir et de raffermir l'antique constitution de l'Angleterre? Cette dernière solution est aussi possible que désirable.

En tous cas, les faits qui ont amené l'agitation agricole étaient graves et demandaient une réforme.

Une enquête officielle avait constaté des misères comme celles-ci :

La nourriture du laboureur du comté de Somerset, dit M. Boyle, est peu variée et médiocrement appétissante. Du pain et du beurre pour déjeuner, du pain et du beurre pour dîner, du pain et du beurre pour souper composent, avec du fromage, l'ordinaire de l'ouvrier des campagnes — excepté là où il n'y a point de beurre. Dans ce cas, il est obligé, par exemple, de se contenter de pain trempé dans du cidre. La femme boit du thé, et parfois il y a une petite tranche de lard pour le mari qui revient du travail, à moins que les pauvres gens ne soient dans une profonde misère et forcés de vendre jusqu'au dernier morceau de cochon pour payer leur loyer. Il y a encore une décoction appelée « le consommé de la bouilloire (tea-kettle brook) » que l'on donne aux enfants; cela se fait avec de l'eau chaude, dans laquelle on jette quelques herbes et des rognures de lard pour y donner du goût. Le plus souvent ce n'est que de l'eau chaude toute pure.

Ce tableau lamentable, soit dit en passant, est une réponse concluante aux physiologistes qui attribuent à la succulente nourriture les qualités de vigueur et de solidité morale qui caractérisent la race anglaise.

L'initiative du mouvement des laborers est parti d'un petit bourg du Wiltshire, Weston; le chef était un nommé Lewis, qui avait recueilli quelques données sur les trades-unions des villes industrielles; il a bientôt cédé la place à M. Joseph Arch, le Mirabeau de ce mouvement populaire, ouvrier demeurant à Barford, que distinguent un sens droit, un grand esprit de modération et une réputation sans tache.

Il proposa aux paysans réunis sous le marronnier de Wellsbourne de fonder une Union et de fixer, à 16 shillings par semaine au lieu de 12, le taux des salaires qu'il fallait demander aux fermiers.

Sur le refus de ceux-ci, la grève recommença et les laborers oisifs viennent par groupe, en chantant des complaintes de circonstance, dont voici un échantillon :

Première voix. — Soyez donc sages et fermiers, et traitez bien vos hommes.

Deuxième voix. — Ils travailleront bien pour vous ! Vous savez qu'ils le feront.

Troisième voix. — Venez donc vous joindre à nous dans ce joyeux refrain.

Quatrième voix. — L'Union est une bonne chose.

Tous. — L'Union est une bonne chose.

De proche en proche, le mouvement a gagné : à Joseph-Arch s'est associé un membre du Parlement, M. Auberon Herbert, frère du comte Caernawon, qui se dit républicain.

Cependant le mouvement gréviste s'est strictement tenu dans les limites légales et dans les réclamations purement professionnelles.

A l'heure qu'il est, l'Union compte déjà 700 branches ou sociétés locales. Le clergé anglican s'est en général prononcé très-vivement contre le mouvement que le clergé catholique a soutenu, non moins soutenu. La présence de Mgr Manning, archevêque de Westminster, à un meeting relatif à l'agitation agricole, a été fort remarquée.

Les partisans de l'Union croient que l'ouvrier agricole, mieux payé, mieux

nourri par conséquent, produira beaucoup plus. Lord Derby prétend que le rendement du sol anglais n'est que la moitié de ce qu'il doit être; de leur côté, les adversaires estiment que l'augmentation des salaires fera tomber de 3 1/4 à 2 pour cent l'intérêt du capital engagé dans la propriété foncière.

L'affaire en est là; et je ne vois pas que, jusqu'ici, les fermiers et les propriétaires aient cédé. Les unionistes garderont-ils longtemps l'attitude sage qui les distingue si profondément des réformateurs continentaux? On peut l'espérer, mais non l'affirmer.

La Charbonnerie réorganisée.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que des arrestations avaient été opérées dans plusieurs départements en exécution de la loi sur l'Internationale.

Nous apprenons aujourd'hui que des poursuites sont également dirigées par plusieurs parquets, notamment celui de Die dans la Drôme, contre des individus affiliés à la Charbonnerie. Il paraît certain que cette société secrète, qui avait disparu après 1831, s'est réorganisée en France depuis le mois dernier et y a pris la place de l'Internationale. Son siège principal serait à Marseille, où elle opérerait sous le nom de Franc-maçonnerie réformée, autrement dite Rite écossais. Le nombre des affiliés s'éleverait déjà à plus de 40,000; des comités existeraient dans plusieurs localités du Midi.

Les adeptes portent comme signe de ralliement un ruban large de cinq centimètres : noir, rouge et bleu, adapté au moyen d'un cordonnet noir à un petit morceau de bois qui sert à le maintenir à la boutonnière; chacune de ces couleurs a une signification spéciale; le rouge représente le feu; le noir, le charbon; le bleu, la fumée.

La Charbonnerie, qui fut inaugurée à Lyon dès 1821, où elle s'associa plus tard (1843) à la franc-maçonnerie, a toujours eu pour principe la démagogie absolue avec l'abolition complète de tout ce qui est : ordre, religion, hiérarchie sociale.

Ses doctrines ont toujours été celles de Marat, Robespierre, Danton, Saint-Just.

Rien ne donnera mieux une idée du but effrayant poursuivi par cette nouvelle Internationale, que le manifeste ci-dessous, d'une date très-récente et dont le Paris-Journal garantit l'authenticité :

Notre devoir est tout tracé. Paris est impuissant à une lutte. Si la lutte existe, nous devons l'appuyer. Si il y a impuissance, nous devons agir par nous-mêmes, mais avec prévoyance. Dans le cas où il nous faudrait agir par nous-mêmes, nous devons préparer nos étapes et nos alliances, avant tout. Ceci fait, nous devons vivre ou mourir. La place étant bien nettoyée et le nœud de la guerre bien assuré, la phalange du Midi s'avancera grossissant à chaque pas et Paris en subira les conséquences.

1° Nos adversaires sont jugés, ils ne sont plus des compatriotes, ni des Français; ce sont nos ennemis, puisqu'ils sont ceux de la liberté. — Sans discrétion pour nous, nous